



**Festival National des groupes
de développement agricole
29 et 30 novembre 2012 à Arras**

Conditions d'inscription

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé à :
Rosemonde Comlan - Trame-FNGeda – 6 Rue de La Rochefoucauld – 75009 Paris
ou par Fax : 01 40 74 03 02 ou par **E-mail : fngeda@trame.org**

Date limite d'inscription : 8 Octobre 2012

Remplir un bulletin d'inscription par personne

L'inscription ne sera définitivement prise en compte qu'après réception du règlement

Un courrier de **confirmation**, avec l'affectation de votre visite,
vous sera envoyé **par mel entre le 12 et le 16 novembre**

➤ **Choix de circuit**

- ➔ Chaque participant suivra un seul circuit thématique. Mais nous vous demandons de choisir **3 circuits thématiques par ordre de préférence**. Si vous ne mettez qu'un seul choix, vous ne serez pas prioritaire sur le circuit choisi
- ➔ La répartition se fera en fonction des choix et des disponibilités. Si vous venez en délégation, essayez de vous répartir dans les différents circuits pour un maximum d'échanges au retour
- ➔ Pour chaque circuit thématique, **le départ se fait à 13 H précises à Arras** (sur le parking d'Artois Expo) le 29 novembre. Retour à Arras (Artois Expo) le 30 novembre à 13 H 30.

➤ **Disposition concernant les circuits**

La FNGeda se réserve le droit d'annuler un circuit en cas de nombre insuffisant de participants, ou de le modifier : **les dernières modifications seront mises sur les pages du Festival sur le site Internet de la FNGeda.**

➤ **Tarifs**

- ➔ Adhérents et animateurs des groupes des réseaux de Trame (FNGeda, FNAsavpa, Cercles d'Échanges) à jour de leur cotisation 2012 : **Tarif préférentiel de 265 €**
- ➔ Non adhérents aux réseaux de Trame : **370 €**

Les tarifs de 370 € et 265 € comprennent la prise en charge lors du circuit thématique le 29 novembre à partir de 13h, le repas du soir, la nuitée du 29 novembre et le petit déjeuner, le repas du 30 midi, la soirée de gala et l'accès aux ateliers, débats, plénières, un dossier du participant et le numéro Travaux et Innovations consacré au Festival.

Trame - Ancema - Bcma - Fnasavpa - Fngeda

Ils ne comprennent pas le repas du 29 midi, les éventuels extras pendant les visites (boissons...) la nuit du 30 après le gala, l'éventuelle prolongation par une visite touristique le 1^{er} décembre.

➤ **Hébergement du 29 au 30 novembre**

L'hébergement sur les circuits se fait chez l'habitant, en hôtel, en gîte de groupe. Vous pourrez être parfois en chambre triple ou quadruple.

Infos complémentaires

⇒ **Repas du 29 novembre midi**

Possibilité de baraques à frites à votre disposition sur le parking d'Artois Expo. Pour nous aider à calibrer, merci de nous prévenir si votre délégation a prévu de déjeuner à Arras en utilisant cette possibilité.

⇒ **Déplacement**

- Le déplacement de votre domicile à Arras n'est pas compris dans le forfait d'inscription
- Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20 % sur l'achat de vos billets de train aller-retour à conditions de présenter lors de la réservation le fichet SnCF-Congrès que nous vous adresserons à votre demande
- Si vous arrivez en train, Artois Expo se trouve à 10 mn à pied de la gare (un fléchage est prévu).

⇒ **Pour les délégations qui souhaitent prolonger par une journée touristique le 1er décembre**

- ➔ Trame-FNGeda n'assure pas l'organisation de votre hébergement la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, ni le déroulement de la journée du 1^{er} déc.
- ➔ Pour une prolongation de votre voyage, la région du Nord - Pas de Calais vous offre de nombreuses possibilités. Bien sûr on pense d'abord à Arras, sa grande place, son beffroi, mais pensez aussi à Lille. (Beaucoup de TGV interrégionaux partent de Lille, il vous sera donc facile de rentrer samedi ou dimanche)
- ➔ Les offices de tourisme d'Arras (Tél. 03 21 51 26 95 - www.ot-arras.fr) et de Lille (Tél. 03 59 57 94 00 - www.lilletourism.com) peuvent également vous proposer des programmes de journée pour prolonger votre séjour.

Pour plus d'infos voir les pages du Festival :
www.fngeda.org – rubrique Festival

Conditions d'annulation

Après le **29 octobre 2012**, une somme forfaitaire de **130 €** sera retenue pour toute annulation.
Au-delà du **15 nov. 2012**, aucun remboursement ne sera effectué.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural

Avec le soutien financier de CASDAR

- 20 Août 2012 -